



Photos Raynaud Guillaume Mernet

DÉPARTEMENT DU TARN  
Mairie de **TECOU**



81600

# LA GAZETTE DE TECOU

1<sup>er</sup> semestre 2016

**ATTENTION NOUVEAUX HORAIRESD'OUVERTURE du secrétariat de Mairie :**

Lundi, mardi :  
9 h - 12 h 30 et 13 h30 -17 h  
Fermé le jeudi  
Vendredi 9 h- 12 h 30 et 13h30 - 16 h  
Mercredi et samedi 9 h - 12 h

Téléphone Mairie : 05.63.33.01.43  
E-mail : [mairie-de-tecou@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-tecou@wanadoo.fr)

**Permanence de Monsieur le Maire Jean François BAULES**

Samedi matin et mercredi toute la journée  
Les autres jours sur rendez-vous

Téléphone Ecole : 05.63.33.01.22 Téléphone Cantine : 05.46.33.49.82

Téléphone A.L.A.E (MJC) 05.63.34.65.27 ou 09.67.43.65.27

## N° UTILES

Les urgences : 112

Police gendarmerie : 17

Pompiers 18

SAMU 15

# EDITO

Eh bien, ça y est, c'est fait, voici la première édition de notre journal municipal du nouveau mandat. Suite au changement d'équipe, nous avons pris le temps de travailler sur une nouvelle mouture. Ce temps était vraiment nécessaire, afin que chaque nouvel élu intègre le fonctionnement d'une commune, et mesure la nature de l'engagement qu'il a pris au regard des administrés.

Beaucoup de choses se sont passées depuis les élections de 2014 ; les élections départementales, la transformation de notre communauté de commune, autant de sujets brûlants qui auront inmanquablement des incidences sur la situation de notre commune. C'est au cours des réunions publiques à venir que nous pourrons aborder ces sujets, si vous le souhaitez.

L'information que je vais traiter ici est la plus actuelle, elle concerne notre document d'urbanisme qui règlemente le développement de notre village et la construction.

En 1999, la commune a établi avec les services de l'Etat un Plan d'Occupation des Sols (POS). Compte tenu de la nécessité d'adapter ce document à une nouvelle législation, l'Etat nous a accompagnés dans l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous avons fait le choix de faire une démarche groupée en 2008 avec 5 autres communes : Cadalen, Brens, Florentin, Senouillac et Rivières, afin de réaliser des économies d'échelles. Néanmoins ce travail a coûté à la commune pas moins de trente mille euros, sans compter le temps important passé par l'ensemble des services du « Pays », de la Communauté de communes et de l'Etat. Je passe également sur le temps que vous, habitants, avez consacré à l'élaboration de ce document aux travers de nombreuses réunions publiques. Nous avons fini par approuver ce document le 20 février 2013.

Au mois d'avril 2013, deux recours ont été déposés contre la commune ; un de la Société Orange, l'autre par Monsieur et Madame BURLEY et l'Association « Patrimoine et Avenir » dont Madame BURLEY est la présidente. La société Orange reproche à la Commune d'avoir interdit les antennes relais de plus de 12 mètres dans les zones U. Je dois insister sur le fait que sur le conseil de spécialistes, toutes les communes du groupement ont inscrit cela dans leur règlement. La Commune de Técou a été la seule à être attaquée.

Dès juillet 2014, nous avons pris contact avec la Société Orange, rencontré ses responsables afin de tenter de résoudre ce problème à l'amiable. Après plusieurs réunions de travail et d'échanges de mails, ils ont validé un projet de délibération que le Conseil Municipal a pris afin de supprimer cet article dans la prochaine révision du document lancé le 26 mai 2014.

Pour autant, malgré tout cela, et contre toute attente le service juridique d'Orange a décidé de maintenir son recours.

Monsieur et Madame BURLEY et l'Association « Patrimoine et Avenir » nous reprochaient beaucoup de choses dont la liste est à votre disposition en Mairie.

Le 23 mars 2016, ces deux affaires ont été jugées ensemble.

La Société Orange a gagné son recours et la Mairie est condamnée à payer 1 200EUR (mille deux cent euros) de dommage.

Monsieur et Madame BURLEY et l'Association « Patrimoine et Avenir » ont gagné leur recours, non pas sur leurs arguments déposés mais du fait que le tribunal a estimé que l'enquêteur public n'avait pas donné un avis assez personnel sur la validité du PLU.

La commune a été condamnée à payer globalement 1200EUR (mille deux cent euros) de dommage.

La conséquence de ce jugement est l'annulation pure et simple de notre P.L.U, la négation de tout le travail accompli qui avait été validé par tous les services intercommunaux, les personnes publiques associées et l'Etat. C'est de l'argent public jeté par la fenêtre sans oublier les frais d'avocats qui bien sûr se rajoutent à l'addition finale.

Aujourd'hui, dans l'attente de notre nouveau document, celui qui règlemente la construction et qui détermine le zonage des terrains constructibles est le P.O.S., établi en 1999.

Cela a bien sûr des incidences pour tous les propriétaires des terrains concernés.

Nous ferons prochainement une réunion avec toutes les personnes concernées que nous aurons identifiées. Je vous invite d'ores et déjà à vous manifester auprès de la Mairie.

Le 23 mars deux autres jugements ont été rendus :

Un recours engagé le 17 avril 2013 visant à annuler un permis de construire délivré à un jeune couple avec enfant sur le terrain que la commune leur avait vendu. La commune avait vendu ce terrain 50 000EUR (cinquante mille euros) et compte tenu du délai d'une telle procédure, elle a dû racheter ce terrain plus les frais engagés, soit 66 000EUR (soixante-six mille euros), à quoi se rajoutent les frais d'avocats. La Commune a gagné ce recours et Monsieur et Madame BURLEY ainsi que l'Association « Patrimoine et Avenir » sont condamnés à payer 1 200EUR (mille deux cent euros) de dommage à la Commune. La commune va pouvoir remettre ce bien en vente sans pour autant rentrer dans ses frais.

Un autre recours déposé le 20 octobre 2013 par l'Association « Patrimoine et Avenir » contre le permis d'aménager le lotissement sous le village accordé par la commune. L'association a perdu ce recours et a été condamnée à payer 1 200<sup>EUR</sup> (mille deux cent euros) de dommage à la commune de Téco.

Les Conséquences de ce recours plus d'autres procédures engagées par les mêmes personnes ont provoqué le retard de mise en œuvre du lotissement pour aboutir à une fermeture probable de classe à l'école pour la rentrée 2016/2017.

Même si j'aurai préféré être porteur d'un autre type de message, je ne pouvais pas faire l'impasse sur ces informations qui ont un impact sur les finances de notre commune. En effet les charges, vous le savez, ne font qu'en augmentant, les dotations de l'Etat en baissant et si nous ne sommes pas plus nombreux à partager la charge restante pour les habitants, la seule variante possible est l'augmentation des impôts locaux.

Les élus et moi-même sommes disponibles pour vous donner toutes les précisions que vous souhaiteriez.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition qui va encore évoluer.

Le Maire de Téco  
Jean-François BAULES

## **LES TRAVAUX**

### **TRAVAUX REALISES**

Suite aux cambriolages des ateliers municipaux une alarme a été mise en place.

### **TRAVAUX EN COURS DE REALISATION**

Les travaux de remise en état de la maison, à côté de la salle des Aînés de Téco(anciennement salle Jeanne d'Arc), sont terminés. La mise à la location se fera début mai.

### **TRAVAUX A VENIR**

Le chauffage de l'église du village sera installé dans le courant de l'année 2016.

## VIE LOCALE

### Départ à la retraite d'Eliane RIGAUD (Secrétaire de Mairie)



Vendredi 4 mars 2016, une cérémonie a été organisée pour célébrer le départ à la retraite d'Eliane Rigaud. Les Agents Communaux, les Présidents des Associations Técounaises ainsi que Yolande Galinier, Jean-François Baulès entouré du Conseil Municipal a retracé la carrière exemplaire d'Eliane qui assurait depuis presque deux décennies les fonctions de Secrétaire de Mairie. Monsieur le Maire a rendu hommage au travail accompli, en soulignant ses qualités professionnelles, relationnelles et humaines mises au service de la commune. Tous lui ont manifesté leur reconnaissance. Plusieurs cadeaux et un buffet ont clôturé cette chaleureuse réception.

### Arrivée de Séverine PEFAURE (Nouvelle Secrétaire de Mairie)

J'ai pris mes nouvelles fonctions de secrétaire dans votre village depuis le 4 avril 2016.

J'exerçais l'emploi de secrétaire de Mairie depuis 2007 dans une commune du sud des Landes, où j'ai vécu 15 ans.

Mes enfants, mon époux et moi-même avons décidé de nous rapprocher de notre famille, et nous résidons actuellement à Lombers. Séverine PEFAURE

### Réunion publique



Première réunion publique de l'année. Jean-François Baulès a invité les participants à visionner la carte du village de Técou pour exposer la présentation du P.A. D. D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre de la révision du P.L. U (Plan Local d'Urbanisme).

Sébastien Charruyer, qui accompagne le conseil municipal pour l'élaboration du projet de développement communal, a présenté :

- Le développement de l'urbanisation sur le village,
- L'amélioration de la forme urbaine et la qualité de vie des habitants des hameaux.

A la fin de la réunion, des échanges cordiaux ont eu lieu entre les participants et les élus.

**Le conseil municipal** a décidé d'aménager le bâtiment communal du lac.

**Les travaux sont effectués par l'association des chasseurs et la commune fournit le matériel.**

Ce bâtiment reste communal, il est mis à disposition dans les mêmes conditions que les autres salles, toutes les associations pourront l'utiliser.

## **LE SAVIEZ VOUS ? (Transport à la demande de Tarn & Dadou)**

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ou vous ne possédez pas le permis de conduire : Sur réservation et selon une grille horaire, le **Transport à la demande de Tarn & Dadou** vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile sur l'un **des 150 points d'arrêt** du territoire et vous conduit vers les villes d'Albi, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Lisle-sur-Tarn.



Tout le monde peut réserver : les adultes, les enfants (accompagnés d'un adulte pour les moins de 10 ans), mais aussi les personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, personnes âgées, femmes enceintes...).

Les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite bénéficient d'un service adapté avec une prise en charge et un retour à leur domicile ou lieu de leur convenance.

Pour réserver : un n° vert (appel gratuit depuis un fixe : 0 805 60 81 00)

**Tarifs uniques par trajet : 2 € - Aller-retour 3 € - Gratuit pour les moins de 10 ans. Tickets vendus à bord du véhicule. (Faire l'appoint)**

*Des dépliants avec les horaires et les destinations sont à votre disposition à la Mairie.*

## **Divagation d'animaux domestiques :**

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui »

**Article L211- du code rural transféré par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000, Art.11/11 Journal Officiel du 21 septembre 2000)**

# **ASSOCIATIONS**

## **ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)**

Un réseau de bénévoles à votre service. L'association de LabessièreCandeil, Cadalen, Técou est à votre écoute pour tous vos besoins : sortie hospitalisation, accords mutuelles, APA, garde d'enfants à domicile, ou tout simplement pour le ménage tout public (réduction d'impôts 50 %).

## **Amis de St André de Técou et de St Barthélemy du Nay (82 adhérents)**

Association fondée le 16 décembre 1999 pour favoriser l'entretien et le fonctionnement de nos édifices religieux. Elle organise en août la fête patronale au Nay, suivie d'un repas, et célèbre en novembre la St André à Técou. Elle propose également un voyage annuel et des manifestations culturelles. La plupart des adhérents étant Técounais ont le souci de prendre part à la vie locale.

## **Le Club des Aînés de Técou « Générations Mouvement » (134 adhérents)**

Fondée le 13 Mars 1974 l'association a fêté ses 40 ans en 2014.

Elle accueille toutes les personnes qui désirent se retrouver et partager des moments conviviaux. Manifestations reconduites tous les ans : - 2 lotos - Goûter de crêpes, pétanque,

marche pour les adhérents - Repas annuel où sont fêtés les anniversaires de mariage - Après-midi spectacle « théâtre » avec la troupe « Les Gens d'Ici » composée par des membres de l'association - Goûter de fraises offert aux enfants de l'école – Une journée pêche au lac - Repas de fin d'année – Sorties d'une journée. Tous les lundi après-midi belote, scrabble et autres.

Le mardi et le jeudi matin la marche : de 9h30 à 11h.

Le vendredi après-midi par beau temps partie de pétanque au lac.

Toutes ces activités sont accessibles à tous les adhérents.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **La municipalité reçue par les aînés**



C'est dans leur local rénové que les Aînés ont reçu le Maire et les Conseillers Municipaux pour partager un moment convivial, un apéritif préparé et servi par les membres de l'association.

Les aînés ont ainsi pu remercier la municipalité pour les travaux réalisés dans leur salle, notamment par le remplacement des fenêtres et des portes. Ainsi ce local municipal mis à la disposition des aînés a retrouvé une seconde jeunesse avec plus de luminosité et de clarté.

La présidente a rappelé dans ses remerciements l'attachement de cette salle anciennement appelée «Salle Jeanne d'Arc ».



### **Noces de platine et Noces d'or**

Belle journée ce dimanche 3 Avril 2016 chez les aînés, l'association a célébré en « grandes pompes » les anniversaires de mariage de deux couples. Ginette et André Gausserand fêtaient leurs 70 ans de mariage (Noces de platine) et Denise et Gaby Marqués leurs 50 ans de mariage (Noces d'or).

Le service religieux, animé par la chorale de Cadalen-Técou, a été célébré par le Père Clément Nonfodji.

Dans leurs discours de félicitations, la Conseillère départementale Monique Corbière-Fauvel et le maire Jean-François Baulès ont souligné le dynamisme du club et l'importance de ces moments privilégiés dans la société d'aujourd'hui.

Le repas, préparé par la maison Viaule, et égayé musicalement par Sandrine a connu un réel succès. Toutes les conditions étaient réunies pour que ce rendez-vous festif soit une belle réussite.

### **Succès des Artistes técouais**



L'après-midi théâtre, organisée par les aînés de Técou à Cadalen, a remporté un vif succès. La troupe « Les Gens d'Ici », composée d'adhérents du Club des aînés de Técou, a interprété la pièce «Le médecin imaginaire» de Thierry François, comédie librement inspirée du «Malade imaginaire» de Molière. Les acteurs, encouragés par les rires et les applaudissements intenses et répétés du public, se sont éclatés sur scène. Du début à la fin, les spectateurs, venus nombreux, ont été réceptifs aux répliques des comédiens. Belle prestation théâtrale des artistes técouais.

**La "Fleur de l'Espoir"** est une association qui a vu le jour en 2008, elle a pour but de soutenir la Ligue



Contre le Cancer sur le plan financier (recherche, aide aux malades...) sur un plan éducatif (actions d'informations, de dépistages). Pour cela elle organise, avec l'appui d'autres associations, diverses manifestations conviviales (loto, bal, rando "bouger", rando rose) pour mettre en pratique les recommandations d'hygiène de vie. **Le 17 Septembre 2016** une après-midi ludique de 15h à tard dans la nuit sera proposée : zumba, pétanque, jeux de société, rando et repas. Chacun pourra, selon ses possibilités, trouver une activité adaptée pour participer à cette manifestation dans le cadre national d'Octobre Rose.

### **Entente Técounaise des Amis et Parents de l'École (E.T.A.P.E)**

Depuis 1999, l'ensemble des bénévoles organise des manifestations telles que : le vide ta chambre, le loto ou des ventes groupées comme la vente de chocolats, calendriers, sacs, etc... Ces animations ont pour but d'offrir des moments de fêtes aux enfants de l'école du village et permet de récolter des fonds pour soutenir leurs projets scolaires et pédagogiques. Cette année encore, grâce aux parents et amis volontaires de l'école, l'association a pu organiser un goûter de Noël mettant en scène les enfants, le carnaval a également connu un grand succès : la preuve en images.



L'ETAPE sera également en mesure d'offrir en fin d'année une sortie à chaque classe. Si vous souhaitez enrichir

culturellement la vie des enfants de l'école et si vous aimez leur donner le sourire : rejoignez-nous !

### **Association Communale des propriétaires et des chasseurs de Técou (30 adhérents)**

Avant la saison de chasse, nous préparons des parcelles de terre appartenant à des propriétaires de Técou en cultures et gibiers (sorgho, millet, blé noir...) afin d'offrir aux gibiers le gîte et le couvert.

De plus, la mise en place d'agrains a pour but de donner à tous les oiseaux de l'eau et de la nourriture toute l'année sur notre territoire (toutes ces zones ne sont pas chassables). Cela fait 3 ans que nous avons signé une convention petits gibiers et culture à gibiers avec la fédération. Nous pouvons affirmer que nous avons des résultats positifs et probants en matière d'augmentation de population et de reproduction. C'est encourageant vu les comptages effectués sur notre commune.

Le lièvre commence aussi à repeupler nos contrées depuis que nous gérons et limitons les prélèvements. Durant la campagne, nous organisons des battues aux chevreuils, renards et pigeons, ce qui vient compléter la saison.

Nous essayons de faire évoluer et connaître la chasse, c'est pourquoi nous organisons des manifestations telles que le Ball-trap (actuellement mis en sommeil pour des raisons d'organisations).

Tous les ans, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de septembre, nous organisons un concours de chiens d'arrêts du challenge de l'USOFECC accompagné de la finale régionale. Cette épreuve est organisée et jugée en fonction des races (continentaux et britanniques) et des catégories (jeunes, chasseurs, experts et élités).

Chaque année est remis à Técou le trophée du vainqueur du Challenge de l'USOFECC ainsi que les récompenses du concours réservé à tous les chasseurs Técounais. **Nous tenons à signaler que le**

## **gibier qui est utilisé pour ce concours est non-tiré et donc relâché dans le milieu naturel (campagne de Téco).**

Nous organisons chaque année le repas de la chasse où nous partageons un agréable moment avec toutes les personnes qui souhaitent se joindre à nous. Ce jour-là, nous préparons soit au four, soit en civet les chevreuils que nous prélevons sur la commune.

Une participation en évolution est à rappeler, nous remercions la Mairie de Téco, l'USOFECC, la fédération des chasseurs du Tarn, les chasseurs et toutes les personnes qui se joignent à nous pour mener à bien cette manifestation. Merci à tous de nous permettre de réaliser notre passion.

***La chasse change, elle évolue, continuons dans ce sens.***

## **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)**



L'enfance et la jeunesse en pleine action !!! L'accueil de loisirs et le club ados raconte...

Après un début riche en couleur et en découverte (2014/2015), l'Accueil de Loisirs de la MJC de Téco, offre aux enfants une deuxième année tout autant prometteuse.

L'Accueil de Loisirs accompagne les enfants tout au long de leur apprentissage. Celui-ci fonctionne pendant le temps périscolaire, lors de la pause méridienne en gérant les nouvelles activités périscolaires (NAP), le soir et le mercredi

après la classe (ALAE : accueil de loisirs associés à l'école) ainsi que pendant un temps extrascolaire, lors des petites vacances (ALSH : accueil de loisirs sans hébergement) sauf vacances de Noël et juillet/août.

A chaque période des nouvelles animations et sorties sont proposées. Force de proposition, l'accueil de loisirs étend ses activités à des ateliers variés et originaux : séances théâtrales, danse, temps d'expressions, sports, jardin, cuisine, ateliers radios, vidéos... toutes ces activités sont menées par des animateurs qualifiés et dynamiques.

Cette année encore, le club ados rassemble et fédère la jeunesse de notre village. De nouveaux venus viennent compléter le groupe solide qui s'est formé l'an passé. Si bien que la réputation des soirées ados dépasse les frontières Técounaises.

A l'honneur, grands jeux et veillées directement importées des colonies de vacances. Bonne humeur, et énergie sont toujours au rendez-vous. A chaque soirée, son menu cuisiné par les adolescents, qui ne tarderont plus à venir prêter main forte au fourneau de la demeure familiale.

**En parallèle de ces soirées, le club ados voit se mettre en place pour une 2<sup>ème</sup> année consécutive le projet chantier jeunes. Un groupe d'ados (entre 13 et 17 ans) fournit un effort d'intérêt général pour la commune (rénovation d'espaces publics, aménagements divers...). Et, derrière cet effort, 5 jours en pension complète sont financés dans le centre de séjour des MJC du Tarn à Soulac sur mer pour une semaine sous le signe de la découverte, des sports aquatiques et du soleil. Financement par : Mairie, CAF, MSA, FD MJC81, MJC et les parents.**

## **Comité des Fêtes de Téco (C.F.T)**

En septembre 2009, un petit groupe de personnes qui souhaitait réveiller l'animation du village a réactualisé le Comité des Fêtes créé une trentaine d'années auparavant.

Son but principal est de favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation ou la participation à la vie sociale au bénéfice de la population par des manifestations festives rurales afin de dynamiser la population par ses rencontres conviviales.



Pour pouvoir proposer les festivités gratuites au mois de juin, les membres du Comité ont décidé d'organiser : **quatre lotos par an**, chacun avec un thème :

- En Novembre, en soirée, **loto avec des produits d'automne**,
- En Décembre, l'après-midi, **loto de Noël**,
- En Février, l'après-midi, **loto du gras**
- En Mars, en soirée, **loto Pascal**.
- Un vide grenier + un marché gourmand avec des producteurs locaux.
- Des aubades, nous remercions les généreux donateurs lors de notre passage.



Le lundi de Pâques organisation de l'omelette Pascale avec pour animation une course pédestre : « LA TECOUNAISE ». Cette année, 223 coureurs et 70 enfants venus de la région Midi-Pyrénées, et plus loin encore, ont pu découvrir les paysages de notre petit village. Début juin, est organisée la fête du village avec des orchestres divers pour tous les âges et un repas convivial. Si vous souhaitez nous rejoindre, ou seulement aider pour certaines manifestations, pour pouvez prendre contact avec les membres du bureau.

## **AGENDAS 2016**

- Juin                    Vendredi 3 et Samedi 4 : fête du village (CFT)  
                              Vendredi 10            : apéro concert (parking salle polyvalente)  
                              Samedi 11             : rando fleur de l'espoir  
                              Vendredi 24            : apéro concert (Carbonnière)
- Juillet                Vendredi 1<sup>er</sup>            : Kermesse (ETAPE)  
                              Samedi 2                : bodega (lac de técou MJC)
- Août                  Dimanche 21 : fête patronale Saint Barthélémy du Nay (Amis de St André)  
                              Vendredi 26 : repas de la chasse
- Septembre            Dimanche 4             : concours chiens d'arrêts  
                              Samedi 17             : rando (Fleur de l'espoir)  
                              Samedi 24             : concours belote (MJC)
- Octobre                Samedi 1<sup>er</sup>             : repas ETAPE  
                              Dimanche 9            : loto des Aînés  
                              Samedi 15             : après midi théâtre
- Novembre            Samedi 5                : loto (CFT)  
                              Vendredi 18            : concours de belote (MJC)  
                              Dimanche 20          : Commémoration et Fête Saint André  
                              Dimanche 27          : loto de la chasse
- Décembre :          Dimanche 4             : loto (CFT)  
                              Samedi 31             : Réveillon Saint Sylvestre (MJC)

# LISTE ET CONTACTS DES ASSOCIATIONS DE TECOU



## **Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R Section de Técou)**

Garrigues Anne Marie : 05 63 34 60 45 (Labessière)  
Mauriello Jacqueline : « 105 Chemin des Taillades » 81600 TECOU  
05 63 81 41 44 - 06 86 73 87 97  
[imauriello@orange.fr](mailto:imauriello@orange.fr) Tél : 05.63.81.41.44 - 06.86.73.87.97



## **Amis de St André de Técou et de St Barthélémy du Nay**

André SOULIE Président « 1 Chemin de Barri » 81600 TECOU  
[andresoulie@free.fr](mailto:andresoulie@free.fr) Tél : 05.63.33.01.37



## **Anciens Combattants**

Jean PEYSSOU Président « 30 Chemin de la Bouriette » 81600 TECOU  
[Jean.peyssou@gmail.com](mailto:Jean.peyssou@gmail.com)



## **Club des Aînés (Généralions Mouvement)**

Evelyne DUBIETZ Présidente « 20 Chemin du Camp de Grèzes » 81600 TECOU  
[evelyne\\_dubietz@orange.fr](mailto:evelyne_dubietz@orange.fr) Tél : 06.42.36.15.74



## **Comité des Fêtes de Técou (C.F.T)**

Fabrice SABATIER « 1 impasse du Camp de Grèzes » 81600 TECOU  
Robert CENEDESE 06.73.49.69.73 / 07.82.69.69.39  
[petittroutier@hotmail.fr](mailto:petittroutier@hotmail.fr) Tél : 06.88.44.15.49



## **Entente Técoquoise des Amis et Parents de l'Ecole (E.T.A.P.E)**

Karine LABARRERE Vice-Présidente « 23 Chemin Camps de Grèzes » 81600 TECOU  
[info.etape@gmail.com](mailto:info.etape@gmail.com) Tél : 06.71.47.35.96



## **Fleur de l'Espoir**

Reine ALBAREDE Présidente « 40 chemin de las Carbounières » 81600 TECOU  
[claud.albarede@orange.fr](mailto:claud.albarede@orange.fr) Tél : 06.82.57.70.51



## **Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C)**

Véronique RAMIERE Présidente « 31 Chemin de la Bouriette » 81600 TECOU  
[veronique.ramiere@wanadoo.fr](mailto:veronique.ramiere@wanadoo.fr) Tél : 05.63.81.54.56

## **Société de Chasse Communale**

Pascal LAUZERAL « 265 Chemin de Marlac » 81600 TECOU  
[p.lauzeral@orange.fr](mailto:p.lauzeral@orange.fr) Tél : 06.13.61.44.50

Direction de la Publication : Jean-François BAULES

Responsable du journal: Marie-Hélène VASSEUR

Avec, à la Rédaction : Maryse LAFON-FILSJEAN, Patricia DOS REIS, Annie CENEDESE

Comité de relecture: Evelyne DUBIETZ, Jean-Pierre MARY, Marie-Hélène LEFRANC

Distribution effectuée par les élus.